FLASH PRESSE

Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse et de la Haute-Garonne

>> Edition du vendredi 23 juin 2006

SOMMAIRE

> à la une

• Toulouse-Blagnac meilleur aéroport européen

> Reliantis, l'appui aux entreprises

• Le 29 juin à la CCIT : Débat de l'économie sur la transmission d'entreprise
• Les 6 juillet et 24 août à la CCIT : Le Rendez-vous des créateurs
• Les résultats de la CDEC du 19 juin
• Les soldes d'été du 5 juillet au 15 août
• Du 17 au 23 juillet : Pavillon "Aerospace Valley" au salon de Farnborough
• Concours international de joint-ventures euro-africains
• Sur toulouse.cci.fr : La conjoncture économique de la Haute-Garonne

> groupe ESC Toulouse

• Aerospace MBA : Une étude internationale sur le développement de Galileo
• Le 29 juin à Entiore : Conférence de Capitolis sur le crédit management

> aéroport Toulouse-Blagnac

• Lettre aux riverains de l'aéroport : La qualité de l'air sous haute surveillance
• Jusqu'au 26 juin : Un million de sièges à 49 € TTC avec Air France

> informations générales

• Le 27 juin : Le matériau textile technique dans le bâtiment et la construction
• Le 4 juillet : Journée technologique sur les interfaces homme-machine
• Les 18 et 19 octobre à Toulouse : Préventica Sud-Ouest

CCIT
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE TOULOUSE

ACI Europe Awards 2006

••• Toulouse-Blagnac meilleur aéroport européen dans la catégorie des 5-10 millions de passagers

Toulouse-Blagnac vient d'être récompensé pas ses pairs en obtenant "l'award 2006" du "Meilleur aéroport européen" dans la catégorie des 5-10 millions de passagers annuels.

Cette distinction lui a été remise le 15 juin par l'ACI (Airport Council International), association professionnelle mondiale des gestionnaires d'aéroport, lors de la conférence annuelle qui s'est déroulée à Athènes.

Toulouse-Blagnac a été sélectionné sur plusieurs critères tels que sa politique de développement durable, son dynamisme en matière d'investissements et sa détermination à se positionner comme porte d'entrée du sud-ouest de la France.

"Cette nomination remarquable décernée par les représentants des autres aéroports européens souligne les performances réalisées par notre aéroport toulousain pour relever les défis de demain" , commente Jean-Michel Vernhes, directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse et directeur de l'aéroport Toulouse-Blagnac.

www.toulouse.aeroport.fr

Le 29 juin à la CCIT

••• Débat de l'économie d'entreprise : "Penser la transmission de son entreprise"

Avec le soutien financier du Fonds social européen, la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse organisera son prochain Débat de l'économie d'entreprise le jeudi 29 juin, à 18h au Palais consulaire (2, rue d'Alsace-Lorraine), sur le thème : "Préparer la transmission de son entreprise". Au programme de cette conférence-débat : la situation et les enjeux de la transmission d'entreprise, l'expérience des institutions professionnelles, l'accompagnement de la CCIT.

La sensibilisation aux enjeux de la transmission est l'un des axes stratégiques de la politique de la CCIT : quelque 8.000 chefs d'entreprise de la Haute-Garonne (soit plus d'un dirigeant sur quatre) ont aujourd'hui 55 ans ou plus et doivent donc impérativement réfléchir à leur succession : “Il s'agit de préserver l'emploi et le savoir-faire de nos entreprises, mais aussi le fruit de toute une vie de travail, d'engagement et de passion, souligne Christel du Puy-Montbrun, présidente de la commission Création - Transmission d'entreprise de la CCIT. La Chambre est là pour accompagner le cédant comme le repreneur. La transmission-reprise représente d'ailleurs déjà la moitié des interventions de notre plate-forme Haute-Garonne Initiative”.

Au-delà du Débat de l'économie d'entreprise du 29 juin, la CCIT organise régulièrement des ateliers-débats sur la transmission d'entreprise. Les prochains rendez-vous : “la transmission-donation”, le 3 juillet à 17h ; “la transmission-cession”, le 21 septembre ; “gérer l'après-transmission”, le 16 novembre ; “les nouvelles mesures fiscales en faveur de la transmission”, le 1er février 2007.

La direction Création et Transmission d'entreprises de la CCIT (tél. 05.61.33.66.25, Juliette Morin) est à la disposition des chefs d'entreprise concernés pour un entretien individuel et même pour un pré-diagnostic de préparation à la transmission.

Retour au sommaire

Les 6 juillet et 24 août à la CCIT

••• Le Rendez-vous des créateurs

La Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse propose ses Rendez-vous des créateurs à tous les porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise. Il s'agit d'une demi-journée gratuite de sensibilisation au montage d'un projet d'entreprise :

- étude de marché ;
- statuts juridiques des entreprises ;
- régimes d'imposition ;
- charges sociales.

Les prochains Rendez-vous des créateurs se dérouleront les jeudis 6 juillet et 24 août, de 8h45 à 12h, à la CCIT, 2, rue d'Alsace-Lorraine.

Renseignements : CCIT - Reliantis, Appui aux entreprises, tél. 05.61.33.65.01 (Espace Entreprendre).

Retour au sommaire

Equipement commercial

••• Les résultats de la CDEC du 19 juin

La Commission départementale d'équipement commercial de la Haute-Garonne s'est réunie le 19 juin dernier à la Préfecture et a examiné neuf dossiers. Voici les résultats [1].

- **Bruguières** : Refus de la création d'un supermarché “Le Mutant” de 700 m². Présenté par la SAS MUTANT DISTRIBUTION en qualité de futur exploitant, ce

dossier n'a obtenu que trois votes favorables : mairie de Bruguières, conseiller général et représentant des consommateurs. La CCIT et la Chambre de métiers ont voté contre. La mairie de Toulouse s'est abstenue.

• **Buzet-sur-Tarn** : Refus de la création d'un magasin “Intermarché” de 1.200 m² et de la création d'une station-service annexée de 154 m² (5 positions de ravitaillement). Présentés par la SCI TAIR en qualité de futur propriétaire, ces deux dossiers n'ont obtenu que deux votes favorables : mairie de Buzet et intercommunalité. La CCIT, la Chambre de métiers et le représentant des consommateurs ont voté contre. La mairie de Toulouse s'est abstenue.

• **Buzet-sur-Tarn** : Refus de la création d'un magasin “Logimarché” de 782 m². Présenté par la SCI TILA en qualité de futur propriétaire, ce dossier n'a obtenu que deux votes favorables : mairie de Buzet et intercommunalité. La CCIT et la Chambre de métiers ont voté contre. La mairie de Toulouse et le représentant des consommateurs se sont abstenus.

• **Carbonne** : Accord pour l'extension de 1.520 à 2.448 m² d'un magasin “Point Vert”. Présenté par la SA ESPACES VERTS COOPEVAL en qualité d'exploitant, ce dossier a été autorisé à l'unanimité.

• **Castanet-Tolosan** (route de Labège) : Accord pour la création d'un ensemble commercial constitué de deux magasins : un centre auto “Roady” de 412 m² et un magasin non spécialisé non alimentaire de 1.504 m². Présenté par la SARL FLOMA en qualité de propriétaire, ce dossier a obtenu cinq votes favorables. La Chambre de métiers a voté contre.

• **Nailloux** : Accord pour l'extension de 25 à 54 chambres d'un hôtel “Auberge du Pastel”. Présenté par la SARL DE LA FARGUETTE en qualité d'exploitant, ce dossier a été autorisé à l'unanimité.

• **Toulouse** (allées Jean Jaurès) : Accord pour l'extension de 51 à 55 chambres d'un hôtel 3* “Best Western Les Capitouls”. Présenté par la SARL EUROTEL en qualité d'exploitant, ce dossier a été autorisé à l'unanimité.

• **Toulouse** (route de Labège) : Accord pour l'extension de 300 à 950 m² d'un magasin “France Courtage Autos”. Présenté par la SOCIETE FRANCAISE COURTAGE AUTOS en qualité d'exploitant, ce dossier a été autorisé à l'unanimité.

---

(1) La CDEC est composée de six membres :
- le maire de la commune d'implantation,
- le maire de la commune la plus peuplée de l'arrondissement,
- l'intercommunalité locale (à défaut, le conseiller général du canton),
- le représentant des associations de consommateurs,
- la Chambre de métiers,
- la CCIT.
Pour être autorisé, un projet doit réunir au moins quatre votes favorables.

Retour au sommaire

En Haute-Garonne

••• Les soldes d'été du 5 juillet au 15 août

Rappelons qu'un arrêté préfectoral a fixé du mercredi 5 juillet au mardi 15 août la période des soldes d'été en Haute-Garonne.

Retour au sommaire

Du 17 au 23 juillet

••• Pavillon "Aerospace Valley" au 45ème salon de Farnborough

La 45ème édition du salon international de l'aéronautique Farnborough international airshow (www.farnborough.com) se tiendra du 17 au 23 juillet. Les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine y seront présentes sous la bannière "Aerospace Valley", avec un pavillon commun de 240 m² conçu en partenariat par les deux Conseils régionaux, leurs agences de développement économique (Midi-Pyrénées Expansion et 2ADI) et la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Midi-Pyrénées.

Les acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation des deux régions auront ainsi la possibilité d'exposer sur cet espace commun, en bénéficiant d'un accompagnement : support logistique, mini-convention d'affaires, communication, etc.

Renseignements : CRCI Midi-Pyrénées, tél. 05.62.74.20.44 (Georges Sorbets).

Retour au sommaire

Jusqu'au 18 août

••• Concours international de joint-ventures euro-africains en faveur du développement local

Après avoir accueilli à Toulouse, du 14 au 16 juin, le 36ème comité directeur de la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF), la CCIT attire l'attention des entreprises régionales sur le concours international de joint-ventures euro-africains pour le développement local. L'objectif est de récompenser et valoriser des expériences de partenariats d'entreprises Nord/Sud qui répondent à des critères de réciprocité (partenariats "gagnant-gagnant ") et de création de richesses dans une perspective de développement durable.

www.butd.net

Retour au sommaire

A télécharger sur toulouse.cci.fr

••• La conjoncture économique des entreprises de la Haute-Garonne

Pour la troisième année consécutive, la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse et la direction régionale de la Banque de France ont réalisé ensemble une enquête de conjoncture économique, dans le cadre de l'Observatoire économique de la Haute-Garonne.

"Cette enquête, soulignent Claude Terrazzoni, président de la CCIT, et Daniel Saunier, directeur régional de la Banque de France, est un outil important d'information, d'analyse et d'anticipation, car elle est l'expression directe des chefs d'entreprise de notre département, à travers un panel représentatif (1.531 chefs d'entreprise) du tissu économique local dans toute sa diversité de taille, d'activité et de localisation géographique".

Dans son volet "bilan 2005", cette enquête de conjoncture montre que l'activité économique de la Haute-Garonne a connu l'an dernier une nouvelle accélération. Le taux de croissance des chiffres d'affaires a atteint un niveau supérieur aux attentes des chefs d'entreprise, leurs prévisions étant en outre dépassées au sein de chaque secteur. En revanche, le ralentissement de l'emploi salarié s'est concrétisé, mais dans une moindre mesure que prévu. La progression des effectifs haut-garonnais est donc demeurée significative.

S'agissant des perspectives 2006, les chefs d'entreprise tablent sur une augmentation plus mesurée du volume d'affaires et de l'emploi. Mais, globalement, le climat est à la confiance : 59 % des chefs d'entreprise se disent optimistes voire très optimistes pour l'avenir de leur entreprise, contre seulement 11 % de pessimistes ou très pessimistes.

L'enquête "Conjoncture économique des entreprises en Haute-Garonne" peut être téléchargée sur le site internet de la CCIT : www.toulouse.cci.fr.

Retour au sommaire

Aerospace MBA

••• Une étude internationale sur le développement de Galileo

A la demande d'Alcatel Alenia Space, des participants du programme Aerospace MBA (Groupe ESC Toulouse) ont planché sur la mise en place d'un réseau international de compétences pour le développement de Galileo, le programme européen de positionnement par satellite. L'équipe d'étudiants était elle-même très internationale (Inde, Chine, Angleterre, Grèce et France) et son travail a été salué par Jean-Claude Dardelet, vice-président de la concession Galiléo : "Ce travail n'avait jamais été fait à Toulouse. Il permet de mieux comprendre les conditions de succès des réseaux internationaux de formation, de recherche et de développement économique. Toulouse et sa région sont ainsi mieux armés pour bénéficier pleinement du nouveau gisement de croissance et d'emplois que constitue Galiléo".

La formation, la recherche, l'innovation, les applications et le développement économique sont en effet au coeur de l'étude réalisée par les élèves de l'Aerospace MBA. Leur analyse montre l'importance d'un pôle régional moteur comme point d'ancrage du développement d'un réseau international amitieux. La place centrale de Toulouse, de sa région et de l'Aerospace Valley est ainsi confirmée : Toulouse dispose de tous les atouts pour contribuer au succès du programme Galiléo et étendre sa réputation d'acteur clé dans les hautes technologies et leurs applications. L'étude débouchera sur la proposition d'actions concrètes pour la mise en place du réseau international de compétences et sur une première sélection d'organisations dans les pays étudiés.

Rappelons que l'Aerospace MBA a été créé par la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse en 1999. Destiné aux cadres et dirigeants du secteur

aéronautique et spatial, ce programme du Groupe ESC Toulouse a déjà accueilli 9 promotions et environ 200 participants provenant d'une quarantaine de pays sur les cinq continents. L'Aerospace MBA a obtenu en 2002 l'accréditation internationale de l'AMBA (Association of masters in business administration).

www.esc-toulouse.fr

Retour au sommaire

Le 29 juin à Entiore

••• Conférence sur le crédit management, “une force de progrès pour l'entreprise”

Dans le cadre du mastère spécialisé “Banque et Ingénierie financière, mention Direction financière d'entreprise”, Capitolis (département Formation continue du Groupe ESC Toulouse) et l'Association française des crédit managers (AFDCC) organiseront une conférence sur le crédit management, “une force de progrès pour l'entreprise”, le jeudi 29 juin de 18h15 à 20h à Entiore, Cité de l'entreprise (Quint-Fonsegrives).

Cette conférence sera animée par Daniel Vergouts, directeur de la société EGC (spécialisée dans le crédit management) et Isabelle Costes, crédit manager au sein de la société Hydro Building System (Technal).

Renseignements : Capitolis - Groupe ESC Toulouse, tél. 05.62.57.65.23 (Sophie Weissberg).

Retour au sommaire

Lettre “Cinq sur Cinq” aux riverains de l'aéroport

••• La qualité de l'air sous haute surveillance

Destinée aux riverains de l'aéroport Toulouse-Blagnac, la lettre “Cinq sur Cinq” consacre le dossier de son nouveau numéro à la qualité de l'air et au suivi de son évolution sur la zone aéroportuaire : engagement de l'aéroport, mesure en continu (en partenariat avec l'ORAMIP, Observatoire régional de la qualité de l'air en Midi-Pyrénées), actions menées pour maîtriser la pollution atmosphérique, plan de protection de l'atmosphère (PPA)...

Dans son éditorial, Jean-Michel Vernhes, directeur de l'aéroport, rappelle que “Toulouse-Blagnac se veut un acteur responsable dans la lutte contre la pollution atmosphérique. Le bilan est satisfaisant sur l'ensemble de la zone aéroportuaire. Les résultats sont conformes aux objectifs de qualité fixés par la réglementation. Bien sûr, les mouvements d'aéronefs contribuent à l'émission de polluants dans l'air, mais le trafic routier lié à l'accès à la zone reste une des premières sources de pollution atmosphérique. Aussi, le développement des transports en commun doit être considéré comme une nécessité et un des enjeux majeurs pour améliorer la qualité de l'air sur la plate-forme”.

La lettre “Cinq sur Cinq” peut être consultée sur le site internet de Toulouse-Blagnac, rubrique Environnement : www.toulouse.aeroport.fr

Retour au sommaire

Jusqu'au 26 juin

••• Un million de sièges à 49 € TTC sur les vols métropolitains d'Air France

Air France met en vente jusqu'au 26 juin un million de sièges à 49 € [1] sur ses vols directs en France métropolitaine. Cette offre est valable pour des départs entre le 17 juillet et le 2 septembre. Au départ de Toulouse-Blagnac, elle concerne les vols directs sur Ajaccio, Clermont-Ferrand, Lille, Lyon, Marseille, Mulhouse, Nantes, Nice, Paris, Renne et Strasbourg

---

[1] *Tarif TTC aller simple, hors frais de service.*

Retour au sommaire

Le 27 juin à Brives

••• Rencontre technologique sur le matériau textile technique pour le bâtiment et la construction

Les réseaux de diffusion technologique d'Aquitaine, Limousin et Midi-Pyrénées (Miditech) organiseront le mardi 27 juin à Brives une journée sur le matériau textile technique dans le bâtiment et la construction. Les produits textiles apportent en effet aujourd'hui de nombreuses solutions pour isoler, gérer l'énergie, filtrer et étanchéifier, renforcer les structures... La journée du 27 juin permettra aux professionnels de découvrir les multiples fonctionnalités de ce matériau, d'échanger avec des experts et centres de compétences, d'étudier des échantillons de matériaux et produits, de dégager des pistes de diversification ou d'amélioration de produits...

www.miditech.net

Retour au sommaire

Le 4 juillet à Colomiers

••• Journée technologique sur les interfaces homme-machine (IHM)

Miditech organisera le mardi 4 juillet à la Sémidias (Colomiers) une journée technologique sur les interfaces homme-machine (IHM), avec témoignages d'industriels, démonstrations et conférences sur la problématique de ces interfaces, sur la méthodologie et la démarche de conception orientée utilisateurs, sur les formations IHM et sur l'avenir du design graphique et des IHM.

Cette journée s'adresse aux PME-PMI qui développent des outils d'informatique industrielle, des logiciels et des sites internet, et qui souhaitent réduire leurs coûts de développement, renforcer l'attractivité et l'accessibilité de leurs produits, diminuer le temps de saisie des opérateurs, booster les ventes en améliorant la navigation sur leurs sites...

www.miditech.net

Retour au sommaire

Les 18 et 19 octobre à Toulouse

••• Préventica Sud-Ouest, le congrès-salon de la santé et de la sécurité au travail

La 11ème édition de Préventica Sud-Ouest, le congrès-salon de la santé et de la sécurité au travail, se tiendra les mercredi 18 et jeudi 19 octobre au Parc des

CCIT
Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse

expositions de Toulouse. Cette manifestation est organisée par les caisses régionales d'assurance maladie de Midi-Pyrénées, Aquitaine et Centre-Ouest, en partenariat avec Communica Organisation.

Le congrès comprendra quelque 80 conférences et l'exposition, sur plus de 12.000 m², réunira 350 experts avec leurs solutions et produits de prévention des risques professionnels à travers six grands pôles :
• hygiène, propreté, environnement ;
• ergonomie et confort des espaces de travail ;
• manutention, levage et travaux en hauteur ;
• risques industriels ;
• protection incendie et sécurité des bâtiments :
• formation et conseil.
"L'indice de fréquence des accidents du travail et maladies professionnelles est en baisse significative dans notre région, souligne Michel Lages, directeur de la CRAM Midi-Pyrénées. Alors que la population salariée a augmenté, on a enregistré en 2004 une baisse de 5,2 % des accidents du travail, de 3,3 % des arrêts de travail suite à un accident et de 6,1 % des maladies professionnelles. Mais malgré cette évolution très encourageante, il est toujours nécessaire de prévenir les risques et d'informer tous les professionnels de tous les secteurs d'activité. Préventica s'inscrit dans le cadre de nos missions de prévention et repose sur un concept unique en France".

www.preventica.com

Retour au sommaire